# Chapitre 3 Dans l'engrenage de l'endettement

Par Solidarité Paysans<sup>1</sup>

Solidarité Paysans n'a pas une position de principe contre l'endettement, car s'il peut fragiliser, il peut aussi être nécessaire pour construire l'outil de production ou préserver une trésorerie. Plus que technique ou comptable, la question de l'endettement agricole est politique au sens où elle reflète un mode d'organisation d'une activité vitale pour la société.

# 1. Qu'en est-il de l'endettement des agriculteurs aujourd'hui ?

Ces trente dernières années, l'endettement moyen des agriculteurs n'a cessé d'augmenter, passant d'environ 50 000 € en 1980 à plus de 163 700 €² en 2011. Le montant de l'endettement est bien sûr lié à la taille économique de l'exploitation. Quant au taux d'endettement (rapport du total des dettes à l'ensemble de l'actif), il est en moyenne en 2011 de 40 % alors qu'il était en 1995 de 35 %. Il dépasse toutefois les 60 % en moyenne en maraîchage, porcins et volailles. La structure de l'endettement a évolué : la part de l'endettement à court terme progresse au détriment de celui à moyen et long terme, passant de 25 % dans les années 80 à 34 % à partir de 1995. En 2011, on note un accroissement de l'endettement auprès des tiers (principalement des fournisseurs), qui est à rapprocher de l'alourdissement des

<sup>1.</sup> Chapitre coordonné par Lucie Chartier, Solidarité Paysans.

<sup>2.</sup> Agreste, Rica 2011, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 12/12/2012.

charges d'approvisionnement. Cela témoigne de la fragilisation des exploitations.

Les difficultés en agriculture, notamment liées à l'endettement, ne sont pas une question marginale. En effet, si entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitants a diminué de 21 %<sup>3</sup>, celui des agriculteurs en difficulté accompagnés par Solidarité Paysans n'a pas pour autant diminué. À l'été 2012, un exploitant sur trois<sup>4</sup> a fait part de difficultés assez ou très importantes au cours des trois derniers mois.

### 2. Comment en est-on arrivé là ?

Le modèle de développement agricole français choisi dans les lois d'orientation de 1960 et 62, et qui a été repris largement par la PAC, était basé sur une amélioration technique, une hausse des rendements et une forte spécialisation des exploitations.

À l'époque, les agriculteurs encouragés par l'encadrement agricole ont eu massivement recours à l'emprunt pour financer la modernisation de l'agriculture. Le moindre incident (économique, sanitaire ou climatique), facilement amorti autrefois, est souvent le point de basculement des exploitations qui se voient contraintes de recourir à de nouveaux emprunts à court terme et de s'enfermer dans une spirale d'endettement. Dans les années 60 et 70, l'inflation, d'un taux nettement supérieur au taux des emprunts bancaires, permettait de supporter la charge des remboursements. Mais, depuis le début des années 80, la maîtrise de l'inflation, l'apparition des surproductions structurelles et l'accélération de la baisse des prix à la production inversent les conditions de financement des exploitations et fragilisent de nombreuses exploitations. Ces mécanismes perdurent aujourd'hui, accentués par le coût des mises aux normes environnementales, au demeurant nécessaires, et l'iniquité des dispositions de la réforme de la PAC de 2003.

<sup>3.</sup> Agreste, Recensement agricole 2010, premières tendances, Primeur n° 266, septembre 2011.

<sup>4.</sup> Baromètre de conjoncture agricole FNSEA-IFOP, été 2012.

Aujourd'hui, l'endettement est devenu indissociable de l'installation en agriculture, car celle-ci exige de lourds investissements. Si l'on compare avec d'autres secteurs, les agriculteurs détiennent les plus gros patrimoines professionnels bruts (274 573 € en moyenne, hors endettement). En 2012, le quart des ménages d'agriculteurs les moins dotés ont un niveau de patrimoine professionnel brut inférieur à 81 748 €. Or, ce taux est « 3 fois plus élevé que celui des commerçants et 6 fois plus élevé que celui des artisans. Ceci atteste d'un coût d'entrée dans la profession particulièrement élevé »<sup>5</sup>. En 2010, l'endettement des chefs d'exploitation âgés de moins de 40 ans est en moyenne de 200 000 €.<sup>6</sup> S'installer en agriculture représente donc une prise de risque financier importante... pour l'agriculteur.

Les banques, elles, ne prennent pas de risques. Elles retiennent l'endettement total (professionnel et privé) et pas uniquement celui de l'entreprise. Elles prennent des garanties (hypothèques, cautions...) sur tous les biens. Aussi, les garanties exigées dépassent les moyens de production. Cela engendre des inéga-

cc En 2010, l'endettement des chefs d'exploitation âgés de moins de 40 ans est en moyenne de 200 000 €. S'installer en agriculture représente donc une prise de risque financier importante... pour l'agriculteur. >>

lités d'accès au crédit. En effet, la personne qui a des garanties accédera plus facilement à l'emprunt que celle qui n'a rien et la banque, au moindre retard de paiement, sera plus exigeante avec cette dernière.

De plus, l'accès aux prêts bonifiés (taux d'intérêt réduits par une aide de l'État) est

corrélé à certains critères, qui ont un puissant pouvoir d'orientation. Ce dispositif d'aide économique influe essentiellement sur l'installation. En effet, les prêts bonifiés ne représentent plus que 10 % des prêts à l'agriculture en 2007, mais sont orientés à 61 %<sup>7</sup> vers l'installation.

<sup>5.</sup> INSEE, Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?, Économie et statistique n° 444-445, février 2012.

<sup>6.</sup> Agreste, Graph'Agri 2012, Résultats économiques de l'agriculture.

<sup>7.</sup> Agreste, Graph'Agri 2008, Résultats économiques de l'agriculture.

Divers facteurs pèsent économiquement sur les installations ou les reprises de fermes et incitent à l'endettement. Par exemple, la pression foncière qui s'exerce sur les terres agricoles et fait grimper leur prix (et aussi celui des propriétés bâties). Les droits à produire (limitation des volumes de production et droits à primes) sont un autre vecteur d'augmentation de la valeur des exploitations car il y a une appropriation individuelle de ces droits qui sont « transmis » lors de la vente de l'exploitation. Étant par définition limités, leur accès devient stratégique.

En agriculture, non seulement l'installation exige souvent de lourds investissements, mais la productivité financière est aussi généralement faible, et la capacité d'adaptation ou de réaction est lente (il faut attendre la fin du cycle de production). Une caractéristique très prégnante de la production agricole est l'absence de pouvoir sur les prix de leurs produits pour la grande majorité des agriculteurs et une (trop) grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur (contrats pour les aliments, fluctuation des prix...) qui rendent très difficile la maîtrise du revenu. Le retour sur investissement est long.

Le monde agricole fait aussi pression pour imposer un modèle de développement standardisé, véhiculé notamment par les lieux de formation. Il prône ainsi une logique d'investissement à outrance, sans se demander si l'entreprise a la capacité de rembourser la totalité de l'investissement, s'il est vraiment utile, et sans chercher à préserver de la trésorerie pour passer les coups durs (or, ce serait pour la banque le signe d'une bonne santé). Il faut donner envie aux autres agriculteurs. Cette spirale est aussi fréquemment alimentée par les organismes comptables dont la principale mission semble être l'optimisation fiscale (payer le moins possible d'impôts et de cotisations sociales). Ainsi, dès qu'il y a bénéfice, leur conseil est d'investir pour augmenter l'actif. On ne peut que regretter cette vision à courte vue. La conjugaison de ces facteurs, sans parler des aléas climatiques ou sanitaires, rende très facile la dérive vers un endettement non maîtrisé.

À qui profite l'endettement des agriculteurs ? À un certain nombre d'acteurs de plus en plus divers et nombreux qui gravitent autour d'eux, alors que le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer. Citons le vendeur de matériel, le fournisseur d'aliments ou de semences, l'industrie chimique (qui entretient l'idée de « progrès »), les assurances, les organismes de service, les banques... En 2011, les encours de l'agriculture (stocks de crédits en cours de remboursement) atteignaient 44 milliards d'euros<sup>8</sup>. Si les organisations professionnelles agricoles ne

cc Si les organisations professionnelles agricoles ne parlent pas plus du problème de l'endettement, si l'État ne se mobilise pas plus, c'est parce que la fonction de l'endettement est de placer les agriculteurs sous dépendance de l'agro-industrie et des banques. >>>

parlent pas plus du problème de l'endet-tement, si l'État ne se mobilise pas plus, c'est parce que la fonction de l'endettement est de placer les agriculteurs sous dépendance de l'agro-industrie et des banques.

# 3. Des conséquences multiples

La faiblesse du revenu des agriculteurs est le premier résultat de l'endettement. Ils travaillent sans compter leurs heures (54 heures hebdomadaires en moyenne<sup>9</sup>) pour payer leurs emprunts et non pour vivre décemment (à productions et surfaces égales, 2 agriculteurs n'auront pas du tout le même revenu selon leur taux d'endettement). Les inégalités de revenu entre agriculteurs n'ont cessé de croître <sup>10</sup> ces dernières années. En 2010, le taux de pauvreté des agriculteurs (24 %) <sup>11</sup> reste très supérieur à la moyenne nationale <sup>12</sup>. La CCMSA <sup>13</sup> avait établi en 2009 une prévision de 21 000 non-salariés agricoles pouvant

<sup>8.</sup> Agreste, Graph'Agri 2012, Résultats économiques de l'agriculture.

<sup>9.</sup> Centre d'études et de prospective, Les agriculteurs dans la société française, Analyse  $n^\circ$  14, avril 2010.

<sup>10.</sup> Agreste, Les indicateurs de revenu de l'agriculture prévisionnels pour 2012, Primeur n° 295, décembre 2012.

<sup>11.</sup> Le taux de pauvreté est calculé en prenant en compte les ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé ici à 60 % du niveau de vie médian.

<sup>12.</sup> Centre d'études et de prospective, Les agriculteurs dans la société française, Analyse  $n^\circ$  14, avril 2010.

<sup>13.</sup> Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

bénéficier du RSA. Par ailleurs, la faiblesse du montant des retraites agricoles est telle que ceux qui n'ont pas de capital à la fin de leur carrière peuvent basculer dans la pauvreté.

Notons que la faiblesse des retraites incite les paysans à augmenter leur capital même s'ils ont peu de revenu. Au moment de leur retraite, ils cherchent à optimiser la vente de l'actif... au détriment du repreneur. Le jeune qui s'installe risque alors de devoir faire face à des investissements disproportionnés au regard des capacités de l'entreprise. Il est difficile d'affronter le regard des autres quand on travaille et qu'on ne s'en sort pas. Et quand les services contentieux de tous les créanciers (MSA, banques, coopératives, centres de comptabilité...) mettent la pression pour être remboursés (sans se soucier de la situation des personnes), il est nécessaire d'agir rapidement. Mais l'agriculteur n'est pas toujours en état de réagir aux agressions subies. Alors, c'est l'engrenage, et peu à peu les paysans sont asphyxiés par les crédits revolving, les crédits à court terme et à la consommation, les huissiers, les maisons de recouvrement de créances, etc.

Et même lorsqu'il s'est placé sous la protection de la justice et qu'il bénéficie d'un plan de redressement pour apurer son passif, le paysan ne regagne pas la confiance de ses partenaires. Il n'est pas rare que sur la durée d'un plan de redressement (10 à 15 ans), il soit nécessaire de recourir à l'emprunt pour renouveler ou réparer un matériel, par exemple. Cela lui est refusé, tout comme les aides publiques à l'occasion des crises sectorielles.

L'imbrication des patrimoines familial et professionnel est une source de conflits au sein des familles. Quand le salaire du conjoint sert par exemple à payer les dettes de l'exploitation, les relations peuvent très vite se détériorer; de même lorsque les problèmes financiers menacent le logement (de l'agriculteur ou de sa caution) et conduisent à sacrifier un patrimoine familial, parfois transmis depuis des générations. Les difficultés liées à l'endettement sur l'exploitation ont donc un impact sur toutes les sphères de vie de l'agriculteur: professionnelle, sociale, familiale... Le stress et l'angoisse générés par les difficultés financières et relationnelles sont tels qu'ils peuvent amener les agriculteurs à s'anesthésier par le travail, et à s'isoler peu à peu.

On estime aujourd'hui (sans chiffre officiel) que 400 à 800 agriculteurs par an se suicident en France. En 2010, c'est le taux le plus élevé de toutes les catégories socioprofessionnelles selon l'INVS<sup>14</sup>. Outre les difficultés personnelles que chacun peut rencontrer, les raisons qui poussent au suicide sont multiples : la vision pessimiste de l'avenir, la dépendance des aides publiques, l'évolution de la place des agriculteurs dans la société (en 55 ans, la part des actifs agricoles est passée de 31 % à 3 % de l'emploi total), l'ampleur croissante des tâches administratives, la charge de travail, le manque de loisirs, le stress, la faiblesse des revenus, les injonctions normatives et sanitaires... À quoi s'ajoute la rupture de transmission de la tradition agricole familiale. Ces divers facteurs concourent à créer un sentiment de profond malaise chez ces personnes pour qui le métier d'agriculteur correspondait aussi à un choix de vie. Au final, confrontés aux multiples exigences extérieures, de nombreux agriculteurs ont l'impression de ne pas exercer le métier qu'ils avaient choisi.

Des difficultés à transmettre l'exploitation apparaissent. Ainsi, un agriculteur peut très bien avoir poursuivi une logique d'investissement toute sa carrière, sans difficulté financière particulière mais au-delà des besoins réels de l'entreprise, et une fois parvenu à la retraite, ne pas réussir à vendre son exploitation, vu les capitaux nécessaires pour la reprendre. Cette logique entraîne ainsi une concentration des moyens de production. En effet, en cas de liquidation, le rachat est généralement le fait d'autres agriculteurs ayant une meilleure assise financière, attirés par l'agrandissement.

Sur le plan humain, on assiste ces dernières années à une déliquescence des liens dans le monde agricole et rural. Même dans les espaces ruraux, les agriculteurs sont devenus minoritaires, et cela a des conséquences en termes de partage des espaces de vie et pression sur le foncier. Quand l'un a des difficultés, l'entraide entre agriculteurs a fait place à la rapacité, ce qui ne fait qu'accroître le sentiment d'isolement des paysans. Accentué, par la détérioration de leur image, qui rime désormais

<sup>14.</sup> Institut National de Veille Sanitaire.

avec « pollueurs » dans l'esprit d'une partie des consommateurs. Il y a pourtant un lien entre l'utilisation de pesticide et l'angoisse face à l'incertitude des résultats de la production. Ne pouvant se permettre financièrement une perte, l'agriculteur sécurise sa récolte (et lui-même) en recourant aux pesticides.

### Conclusion

Ce système agricole, s'il a contribué à rapprocher le niveau de vie des agriculteurs de celui des autres catégories socio-professionnelles, a aussi fait beaucoup de victimes et causé de nombreux dégâts sociaux, sans oublier la désertification des campagnes et les conséquences environnementales et sanitaires néfastes (dont les agriculteurs sont les premières victimes). Autant de dommages qui doivent désormais être pris en charge par la société.

Vous n'entendrez pas la profession agricole parler de pauvreté. Elle préfère tenir un discours stigmatisant envers les agriculteurs en difficulté et ignorer l'ampleur des dégâts. Le travail de Solidarité Paysans pour défendre et accompagner les agriculteurs en difficulté est essentiel. À travers son action, Solidarité Paysans réintroduit de l'entraide entre paysans pour lutter contre l'isolement et sortir du piège de l'endettement en réfléchissant avec eux à leurs choix. Aujourd'hui, l'enjeu serait d'imaginer des installations avec moins d'endettement et que la propriété de son outil de production ne soit pas (forcément) une obligation, tout en veillant à ce que le paysan garde la maîtrise de ses choix de production et de leurs moyens.

## Solidarité Paysans

Le terme « agriculteurs en difficulté » est apparu en France dans les années 80, signe de modifications importantes du contexte économique agricole. Alors que l'on assiste à une paupérisation de bon nombre d'agriculteurs, certains s'organisent et créent les premières associations de défense des agriculteurs en difficulté. Dynamisé par l'extension des procédures collectives à l'agriculture en 1988, ce mouvement de création associative s'étend progressivement à l'initiative de membres de la Confédération paysanne et de Chrétiens en Monde Rural. En 1992, ces associations constituent le réseau national Solidarité Paysans.

La légitimité de l'association s'est construite sur le traitement de la dette, mais ce qui la caractérise est son approche globale (prise en compte de tous les aspects des problèmes des personnes). Sa seconde caractéristique est sa capacité à mobiliser conjointement les différents dispositifs - sociaux, réglementaires et judiciaires ainsi que les acteurs compétents susceptibles de contribuer au règlement des difficultés. Dans la recherche de solutions, Solidarité Paysans prend le parti des agriculteurs face aux différents créanciers et organismes publics ou privés. Enfin, et surtout, l'association se fixe pour objectif de permettre à l'agriculteur d'être le premier acteur de son redressement et de retrouver pleinement sa place dans la société. Soucieuse d'allier défense individuelle et collective, l'association ancre son projet dans les valeurs républicaines. À partir d'une réflexion et d'une analyse collective des situations accompagnées, Solidarité Paysans contribue depuis sa création à la production de droits communs et à l'évolution du Droit.

Solidarité Paysans couvre 50 départements. Pour en savoir plus et pour contacter l'association la plus proche de chez vous :

www.solidaritepaysans.org